

Service Prévention et Action Sociale

Pour toute demande d'information générale
N° unique CRPCEN / CSN - Comité Mixte :
■ Tél. 01 44 90 20 12

Pour toute information sur les demandes en cours,
Centre de la Relation Clients de la CRPCEN :

■ Tél. 01 44 90 13 33

■ Via [votre espace sécurisé](#) accessible
sur notre site internet www.crpcen.fr

QUESTIONNAIRE D'APPRÉCIATION DU DROIT



À REMPLIR PAR UN MÉDECIN OU UN ASSISTANT
SOCIAL OU UN COORDONNATEUR DÉPARTEMENTAL

*Dans le cadre d'une demande d'aide-ménagère, d'un renouvellement d'aide-ménagère,
ce questionnaire est nécessaire, il doit être joint à votre dossier.*

Personne concernée par la demande

Madame Monsieur

Nom et prénom (en capitales)

Date de naissance / /

S'agit-il d'une sortie d'hospitalisation oui non Date de la sortie d'hospitalisation

Bénéficiaire de l'allocation APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

oui non GIR*

* À partir du GIR 4, il convient d'orienter le bénéficiaire vers l'APA

Renseignements sur le demandeur (si le demandeur est une autre personne que l'affilié(e))

Madame Monsieur

Nom et prénom (en capitales)

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Lien avec l'assuré

Appréciation de l'aide

Le demandeur vit : Seul En couple A-t-il des proches

Le demandeur relève-t-il d'une affection de longue durée (ALD) oui non

Environnement :

Appartement Maison individuelle Plain-pied Foyer logement Étage Ascenseur

Vie quotidienne :

Déplacements intérieurs seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Déplacements extérieurs seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Entretien du logement seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Habillage seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Hygiène corporelle seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Préparation des repas seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Prise des repas seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Courses seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Achat de médicaments seul avec difficulté tierce personne nécessaire

Nombre d'heures sollicitées heures par mois

Je soussigné(e) :

Docteur Madame Monsieur

- le médecin traitant
- l'assistant social
- le coordonnateur départemental

Adresse (obligatoire)

Téléphone (obligatoire)

Certifie que l'intervention d'une aide ménagère à domicile est justifiée :

à raison de : heures par mois,

pour une durée estimée* à mois (*durée de 12 mois maximum, au-delà, il conviendra de faire à nouveau la demande)

Fait à _____ Le / /

Cachet obligatoire



Toute personne qui se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages est passible d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 et 313-3, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal). En outre l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, peut faire l'objet de pénalités financières (article L. 114-17-1 du code de la Sécurité sociale). Conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 et la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier.

Responsable de traitement	La CRPCEN représentée par son directeur, monsieur Olivier MANIETTE
Coordonnées du DPO	CRPCEN - à l'attention du DPO - 5 bis rue de Madrid - 75395 PARIS CEDEX 08
Objet du traitement de données	<ul style="list-style-type: none">■ Finalité(s) : Le présent traitement a pour finalité la mise en œuvre des prestations extralégales à la CRPCEN■ Base juridique :<ul style="list-style-type: none">- Loi du 12 juillet 1937 instituant une caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires- Décret n° 90-1 215 du 20 décembre 1990.
Destinataires des données	Agents habilités de la Caisse
Durée de conservation des données	33 mois
Existence d'une prise de décision automatisée	NON
Sécurité	Politique des systèmes d'information de la CRPCEN - Référentiel général de sécurité créé par l'ordonnance du 8 décembre 2005
Vos droits sur les données vous concernant	<p>Vous disposez pour ces traitements d'un droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'accès ;- de rectification;- d'opposition. <p>Ils s'exercent auprès du directeur de la CRPCEN, par courrier à l'adresse suivante : CRPCEN - à l'attention du DPO - 5 bis rue de Madrid - 75395 PARIS CEDEX 08. Réclamation auprès de la CNIL en cas d'insatisfaction suite à la réponse de la Caisse à adresser à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.</p>